

Retour sur quelques questions abordées lors du **Conseil municipal** du 24 septembre, Maison des associations à La Peyrade.

Prévention des risques technologiques



L'objectif des plans de prévention des risques technologiques (PPRT), sous la responsabilité du préfet, est de prescrire la meilleure prise en compte possible des risques industriels majeurs dans l'urbanisme. Un recensement des établissements à risque a été effectué au niveau national dans lequel le dépôt de carburants G.D.H figure

en priorité 1. Le conseil municipal s'est prononcée pour que les modalités de concertation prévues dans le cadre de ce PPRT soient revues à la hausse en demandant au Préfet d'avantage d'information et de concertation de la population et des associations. Une décision prise à l'unanimité.

Vers un boulevard urbain



Le 1^{er} juillet dernier, l'État procédait au déclassement de la RN 2112. Depuis, la Ville peut enfin intervenir sur cette voie qui, sur 7 km, traverse notre commune de part en part. L'État s'est engagé à verser, au cours du 2^e trimestre 2007, une subvention de 475 000 € en contrepartie du transfert. Les études préalables, réalisées dans le cadre de l'élaboration du Plan Action Voirie, montrent qu'une opération globale de requalification nécessite au moins 7 000 000 € H.T. de travaux ! La somme, promise à titre exceptionnel par le Préfet, si elle ne représente que 6,8 % du budget total, va tout de même permettre d'enclencher cette grande opération

de requalification qui se développera sur plusieurs années. Devant l'importance de la réussite de cette opération, le conseil municipal a décidé de lancer un concours pour désigner le maître d'œuvre. L'intérêt de cette procédure est d'obtenir, de la part de plusieurs candidats, la conception d'un projet global vers un boulevard urbain sécurisé et de qualité.

Motion pour le LEPAP

La municipalité a envoyé une motion au premier ministre et au ministre de l'Agriculture et de la Pêche en faveur du maintien de la dotation du lycée d'enseignement professionnel et agricole privé (LEPAP) Maurice-Clavel. Le maire a rappelé que ce lycée était en train de perdre 5h hebdomadaires et 1/4 (un quart) de poste, signe d'une « dégradation » de cet enseignement agricole que la Ville soutient de toutes ses forces. Cette motion qui avait à cœur de défendre l'enseignement agricole national à travers le LEPAP, a recueilli l'unanimité des votes de l'assemblée.

En bref

Hommage

Avant l'examen de l'ordre du jour, M. le maire a rendu hommage à M. Vincent Giner, disparu cet été et a demandé à l'assistance de respecter une minute de silence en sa mémoire. Il a indiqué par ailleurs que la Ville souhaite l'honorer également, avec l'accord de sa famille, en donnant son nom à la future Maison des seniors.

Conseils municipaux

Les conseils municipaux sont ouverts au public. L'ordre du jour du conseil municipal est affiché quelques jours avant à l'Hôtel de Ville et sur le site Internet de la Ville. Les comptes rendus complets sont également affichés et publiés après validation par le conseil.

carnet

SEPTEMBRE Naissances

Raphaël de Jean-Marc Di-Bianco et de Valérie Gonski. Paola de Anne Parisi. Ange de Julien Pailhon et de Claudine Coïcadan. Mélissa de Daniel Fernandez et de Cynthia Legroux. Léora de Gaétan Gourmon et de Hélène Masson. Jade de David Decarpentrie et de Chantal Chauzy. Chris de Mohand Ziri et de Rosemond Artasone. Léo de Frédéric Combe et de Anne Roussel. Elas de Frédéric Couronne et de Vanessa Massix. Virgile de Frédéric Aprin et de Gréta Soulier. Luna de Luis Arriado et de Fanny Vaesken. Léna de David Mialhe et de Myriam Bros. Mathieu de Angélique Garcia. Maxime de Laurent Sanchez et de Laurence Mazet. Sarah de Saïd Benzaria et de Sophie Antraigues. Montana de Régis Sintès et de Isabelle Rouch. Sandrine de Fares Djermoun et de Gislhaine Suzel. Abdeslam de Abdelaziz Chaouch et de Khatima Gamouz. Jean de Maxime Paysserand et de Céline Quillard. Sébastien de Rudy Verbeque et de Angélique Juan. Tom de Roger Dautricourt et de Corine Quintane. Rafael de Sébastien Lafontaine et de Alexia Offroy. Gabin de Frantz Esteyries et de Marilyn Pitot. Ryad de Bachir Beleh et de Djohar Mokhtari. Ambre de Thomas Peuchrin et de Alizé Casail. Lola de Mathieu Baronetto et de Nadia Jarrige. Mathys de Benjamin Enjolras et de Stéphanie Valdener. Tom de Cédric Leblond et de Myriam Bernal. Andy de Cédric Mazera et de Sandrine Klein.

Mariages

Laurent Garcia et Amandine Crozes. Gaetan D'Acunto et Aurély Brancato. Damien Labalme et Ana-Alexandra Morant Espi. Benoît Bral et Elodie Sao. Francis Pierlovisi et Nathalie Ducros. Paolo Raso et Marie-Sophie Charlemagne. Mustapha Lahlah et Souaad Bel Hadj. Sébastien Pépin et Julie Scotto. Benoît Berenguer et Marion Ranchon. Romain Tournois et Audrey Langlois. Marc Grima et Véronique Altobelli. Guillaume Bertalmio et Diane Fernandez. Yves Durand et Emmanuelle Gastaldy.

Décès

Henriette Trintignac veuve Amato. Henri Rouquette. Andrée Saval veuve Gottvalles. Anny Vasseur épouse Gauvin. Alain Sartore. André Billière. Camille Bourges. Robert Larrat. Maria Rosa veuve Triay. Renée Rudelle épouse Lapeyre. Françoise Sanchez veuve Guardiola. Nicole Martinez épouse Kesbi. Etienne Daligault. Jami Pacaud. Robert Caylus. Lucette Roger veuve Gandia.